

L'ajournement

Nous devrions chercher à connaître quelle aide financière ou autre la Russie fournit à des pays communistes comme Cuba avant de leur donner de l'aide. Cette question devrait faire l'objet d'un examen complet par l'Auditeur général.

Dans un mémorandum du 13 décembre 1974 adressé par le président de l'ACDI au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concernant les conditions des prêts accordés à Cuba, le président de l'Agence disait:

Je suggérerais que le communiqué de presse annonçant ce projet ne mentionne pas les conditions précises du prêt et que l'aide fournie à Cuba soit reliée à l'ensemble des relations économiques et commerciales entre nos deux pays.

Pourquoi ne pas mentionner les conditions précises auxquelles le prêt a été consenti? Il s'agit de l'argent des contribuables canadiens. Aussi, ce prêt a donné lieu à certaines difficultés au sein du gouvernement libéral parce que Cuba, avec sa production sucrière, pouvait, selon plusieurs experts, dont le ministre des Finances (M. Turner), faire face à des conditions plus exigeantes. On a aussi dit que l'ACDI se dépêchait de dépenser 117 millions de dollars en quelques semaines pour impressionner les fonctionnaires du Conseil du Trésor. L'ACDI semble croire qu'elle doit dépenser les 117 millions de dollars en excédent dans son budget pour renforcer sa position de négociation lorsque le Conseil du Trésor déterminera les crédits qui seront alloués à l'agence en 1975-1976.

Parmi les prêts que l'Auditeur général pourrait examiner, il y a celui pour le sondage effectué au Maroc et qui, jusqu'à maintenant, a coûté \$4,385,000 à l'ACDI. Les termes du contrat ont pris fin il y a environ un an, mais le sondage n'est qu'à moitié terminé et son avenir est incertain.

Comme critique de l'ACDI, je ne prétends pas qu'il est mal d'affecter encore plus de fonds à l'envoi de blé aux régions frappées par la sécheresse, au vaccin des bestiaux, au développement de l'agriculture et de la pêche commerciale, ou à la construction de ponts, de barrages hydroélectriques et des systèmes d'irrigation absolument nécessaires, mais de nombreux projets de l'ACDI dans divers pays suscitent un certain intérêt. Par exemple, l'ACDI, il y a environ un an, a envoyé à Calcutta, en Inde, au coût de \$300,000 une machine qui pèse le grain, remplit et coud automatiquement les sacs de grain. Malheureusement, la machine n'a jamais été mise en usage, parce que les appareils économisant la main-d'œuvre ont parfois provoqué des émeutes à Calcutta, ville où sévit le chômage, mais récemment, l'ACDI a lancé un appel d'offres pour une autre machine encore plus perfectionnée du même genre, au coût de \$500,000. Voilà qui justifie amplement un examen complet de l'ACDI par l'Auditeur général.

Il y a également l'exemple du Sénégal où la main-d'œuvre est, là aussi, nombreuse et bon marché. L'école polytechnique de Thiès possède des lave-vaisselle automatiques, selon les employés de l'ACDI. De plus, on leur a fourni une machine à trancher le jambon, chose très curieuse en cette terre musulmane où les règles alimentaires interdisent la consommation du porc. On a construit des écoles dans plusieurs pays chauds selon les normes canadiennes, c'est-à-dire avec peu de fenêtres et de nombreuses ampoules électriques. Comme l'a indiqué un représentant de l'ACDI: «Vous savez ce qui arrive? L'électricité dans ces pays est tellement chère que le gouvernement de l'endroit ne peut se permettre d'utiliser ces immeubles; ils ne servent donc à rien.» Ce genre de choses est suffisamment courant à l'ACDI pour qu'on y croit d'office maintenant.

[M. McKenzie.]

En outre, madame l'Orateur...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame l'Orateur, le comité a étudié à plusieurs reprises la possibilité d'examiner l'ACDI en soi, en plus d'étudier ses crédits. Pour ce qui est d'un autre renvoi au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, le ministre et moi-même avons dit à maintes reprises en comité que nous étions disposés à confier un mandat au comité non seulement pour examiner la question de l'ACDI, mais aussi toutes les relations économiques et sociales du Canada avec les pays émergents. Ce serait une excellente occasion pour le comité de faire un apport concret et positif à la politique canadienne envers les pays émergents.

Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi le député s'inquiète tant que l'Auditeur général puisse vérifier les livres ou les méthodes de gestion de l'ACDI. Je l'ai entendu mentionner au début de ses commentaires la question des sociétés de la Couronne. Je lui signale que l'ACDI n'est pas une société de la Couronne, c'est un ministère du gouvernement et l'Auditeur général a tout l'accès voulu à ses livres, il peut vérifier sa structure, ses méthodes de gestion tout comme celles des autres ministères du gouvernement. Je ne vois donc pas pourquoi on réclamerait des dispositions spéciales pour l'Auditeur général auprès de l'ACDI.

Les titulaires du poste d'Auditeur général, l'ancien et le titulaire actuel, sont tous les deux fort compétents et ils ont un personnel fort compétent. Ils savent ce qu'ils ont à faire. Ils vérifient la comptabilité de chaque ministère et s'ils trouvent quelque chose qui ne soit pas conforme aux règles et à la procédure ou aux crédits que le Parlement a votés, ils présentent leur rapport que la Chambre des communes peut étudier, puis, elle peut proposer à n'importe quel moment les remèdes et les modifications que les députés voudraient voir adopter.

SOCIETY FOR THE STUDY OF THE HERITAGE OF CANADA—LES VERSEMENTS FAITS POUR L'UTILISATION DE LA RAISON SOCIALE «HERITAGE CANADA»

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Madame l'Orateur, je soulève la question de la Society for the Study of the Heritage of Canada et je veux surtout parler du document insignifiant que le secrétaire d'État (M. Faulkner) a soumis.

Si j'avais demandé à un enfant de dix ans de préparer un travail pour le déposer à la Chambre, je suis persuadé qu'il aurait fait mieux que ce brouillon vide, superficiel et tout à fait inconsidéré pour expliquer le scandale qui existe ici même en ce qui concerne cette société. Je suis indigné que le ministre ne soit pas ici en personne pour m'entendre. J'ai du mal à parler calmement de cette affaire, quand le gouvernement a versé plus d'un demi-million de dollars dans un projet qui est tombé à l'eau. Les observations formulées dans le rapport déposé à la Chambre prouvent que le gouvernement ne se soucie guère des créanciers. Non satisfait de légiférer contre *Reader's Digest*, il s'est encore appliqué à lui nuire en s'en prenant à la Ligue d'études étrangères de Paris. Sans doute le secrétaire d'État n'est-il pas même au courant que la Society for the Heritage of Canada doit \$160,000 à une filiale de